

**SÉANCE DU MERCREDI 27 AVRIL 2022**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Brigitte Favre (UDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Ivan Godat (VERT-E-S)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Jelica Aubry-Janketic (PS), Géraldine Beuchat (PCSI), Patrick Chapuis (PCSI), Gauthier Corbat (PDC), Vincent Eschmann (PDC), Olivier Goffinet (PDC), Quentin Haas (PCSI), Leïla Hanini (PS), Céline Robert-Charrue Linder (VERT-E-S), Yann Rufer (PLR)

Suppléants : Hildegarde Lièvre (PS), Vincent Eggenschwiler (PSCI), Suzanne Maître (PSCI), Magali Voillat (PDC), Anne-Lise Chapatte (PDC), Samuel Rohrbach (PDC), Thomas Schaffter (PSCI), Joël Burkhalter (PS), Raphaël Breuleux (VERT-E-S), Pierre Chételat (PLR)

La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.

---

**1. Communications****2. Questions orales**

- Josiane Sudan (PDC) : MobiJU – desserte très lacunaire en Haute-Ajoie (non satisfaite)
- Florence Chaignat (PS) : Campagne 50/50, privilégier les oratrices féminines (satisfaite)
- Roberto Segalla (VERT-E-S) : Accueil des réfugiés ukrainiens en crèche (satisfait)
- Vincent Hennin (PCSI) : Programme Bâtiments (satisfait)
- Pierre Parietti (PLR) : Marchés publics et contrats de construction (satisfait)
- Yves Gigon (UDC) : Réfugiés ukrainiens, quels coûts ? (satisfait)
- Matthieu Cerf (PDC) : Mesures prises pour lutter contre les cyberattaques (satisfait)
- Suzanne Maitre (PCSI) : Mise au concours du poste de médecin cantonal (satisfaite)
- Edgar Sauser (PLR) : Emplois d'Etat aux Franches-Montagnes (partiellement satisfait)
- Alain Koller (UDC) : Renchérissement, que va faire le canton ? (partiellement satisfait)
- Samuel Rohrbach (PDC) : Nouvelles formations à StrateJ (satisfait)
- Emilie Moreau (PVL) : A quand le retour du Tour de Romandie dans le Jura ? (satisfaite)
- François Monin (PDC) : Prix des transports en ambulance dans le canton du Jura (satisfait)
- Thomas Schaffter (PCSI) : Remplacement des élèves de St-Ursule (partiellement satisfait)

**Présidence du Gouvernement****3. Motion no 1405  
Contre-projet indirect.  
Serge Beuret (PDC)**

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1405 est acceptée par 57 députés.

**4. Question écrite no 3462**  
**Préserver les intérêts du canton du Jura lors des négociations de la Suisse avec l'UE.**  
**Emilie Moreau (PVL)**

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

**Département de l'intérieur**

**5. Modification de la constitution cantonale (destitution des autorités) (première lecture)**

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 39 voix contre 17.

Art. 66a, al. 1 :  
Gouvernement et minorité- de la commission :  
du Parlement

Majorité de la commission :  
(pas le Parlement)

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 31 voix contre 24.

Art. 66a, al. 1 :  
Gouvernement et majorité de la commission :  
du Gouvernement  
des autorités judiciaires

Minorité de la commission :  
(pas le Gouvernement)  
(pas les autorités judiciaires)

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 43 voix contre 13.

Art. 66a, al. 1 :  
Gouvernement et minorité de la commission :  
des autorités communales

Majorité de la commission :  
des conseils communaux

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 33 voix contre 20.

Art. 66a, al. 1 :  
Gouvernement et majorité de la commission :  
en cas de faute grave ou d'incapacité durable à exercer la fonction

Minorité de la commission :  
pour de justes motifs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 37 voix contre 15.

Tous les autres articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 43 voix contre 11.

**6. Motion no 1391**  
**Structures d'accueil de l'enfance et transports : harmoniser la pratique des communes.**  
**Loïc Dobler (PS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe PCSI-PVL propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1391a est accepté par 30 voix contre 29.

**7. Motion no 1402**  
**Loi cantonale instituant la prévention contre les violences éducatives ordinaires.**  
**Gaëlle Frossard (PS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe VERT-E-S et CS-POP propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que la motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1402a est rejeté par 38 voix contre 20.

**8. Interpellation no 984**  
**Les bénéfiques d'une politique d'accueil extrafamilial.**  
**Rémy Meury (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**9. Interpellation no 987**  
**Progression des bénéficiaires de l'aide sociale.**  
**Magali Voillat (PDC)**

Développement par l'auteure.

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

Les procès-verbaux nos 24 à 25 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12h10.

Delémont, le 28 avril 2022

La présidente :  
Brigitte Favre



Le secrétaire général :  
Fabien Kohler